

Rapport du jury
Concours Gestionnaire financier et comptable BAP J externe
Académies Grenoble, Lyon
Session 2026

Statistiques

Nombre de poste à pourvoir	1 – 6 par académie
Nombre de candidats admissibles	12
Nombre de candidats présents	11
Nombre d'admis sur liste principale	7
Nombre d'admis sur liste complémentaire	2

Composition du jury

LINDOR Anais, ASI, Cheffe de service RH de proximité, Université de Bordeaux

LAKHAL Mohamed, SA CN, Responsable bureau Dépenses, Université Claude Bernard Lyon 1

CHION-BALLINI Léa, IGE HC, Directrice administrative de composante, Université Grenoble Alpes

Vice-Présidente

SAROLI Julie, TECH CS, Référente administrative et financière de laboratoire, Université Lumière Lyon2

Président

FOURNAND Laurent, IGE HC, Adjoint agent comptable, Université Jean Monnet

Fonctionnement du jury et critères d'évaluation

Ce concours externe s'est organisé en deux étapes, une épreuve écrite d'admissibilité et une épreuve orale d'admission.

L'épreuve écrite d'admissibilité d'une durée de trois heures et de coefficient 3 a pour objectif de vérifier si le candidat a les connaissances requises pour le poste.

L'épreuve était divisée en trois parties. Une partie de questions générales visant à vérifier les connaissances de bases du candidat relatives à l'enseignement supérieur. Cette partie était composée de 10 questions pour 15 points.

La partie deux composée de 13 questions pour un total de 25 points avait pour objectif de vérifier les connaissances plus approfondies du candidat avec des questions spécifiques sur la fonction financière et comptable.

Enfin la troisième partie était composée de trois cas pratiques pour un total de 60 points.

Un cas pratique visait à vérifier les connaissances des candidats sur la construction budgétaire, un cas pratique sur l'analyse des coûts d'un colloque et le calcul d'un prix par participant, et enfin un cas pratique sur l'analyse d'un état de frais et les modalités de remboursement à réaliser.

Le bilan de l'épreuve est mitigé, un certain nombre de candidat n'a pas eu la moyenne et seulement 12 candidats avaient une note supérieure à 11.

Le manque de préparation de certains candidats est à mettre en avant. Il est important de rappeler que des annales sont disponibles pour préparer les concours.

Le jury a décidé de déclarer deux candidats admissibles pour l'académie de Grenoble avec une note supérieur à 11/20 et 10 candidats admissibles pour l'académie de Lyon avec une note supérieur à 11/20.

L'épreuve d'admission, est une épreuve orale de 25 minutes et de coefficient 5.

Cette épreuve est divisée en deux parties, 5 minutes maximum de présentation du candidat et 20 minutes de questions réponses.

12 candidats étaient admissibles mais seulement 11 ont confirmés leur participation à l'épreuve d'orale.

Le jury a décidé de pénaliser les présentations trop longues (non terminées après 5 minutes) et les présentations trop courtes (inférieur à 4 minutes).

Les questions portaient systématiquement sur une partie propre au candidat, questions sur leur parcours, sur leur choix de carrière et leur motivation et une partie de questions générales, portant sur le management, sur les différents postes offerts, sur la mobilité des candidats.

Concernant l'académie de Grenoble, un poste était proposé, les deux candidats se sont présentés. Le niveau des deux candidats étant très bon, une liste complémentaire a été proposée.

Concernant l'académie de Lyon, six postes étaient proposés, neuf candidats se sont présentés. Une liste complémentaire d'une personne a été établie, les postes proposés étant très variés et sur des zones géographiques larges, la possibilité de refuser le bénéfice du concours est possible.

Observations

Il est important de noter que le nombre de candidats étaient très faibles, avec une bonne partie de candidats mal ou peu préparés ce qui réduit le choix pour les membres du jury.

Le président du jury

A blue ink signature, appearing to be a stylized 'S' or 'B' with a loop, written over a faint horizontal line.